

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 17 JUIN 2020

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0
- vote pour :	15
- vote contre :	0
- abstentions :	0

Convocation : 10/06/20

Délibération n°
CM.17062020-05

OBJET

Election des
délégués au
Syndicat AEP
SUD-SEGALA.

L'an deux mille vingt, le dix-sept Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes exceptionnellement sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Etaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'en application des dispositions de l'article L5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sien des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, prend fin lors de l'installation des nouveaux Comités.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à représenter la commune au Syndicat d'Adduction d'Eau Potable SUD-SEGALA : un titulaire et un suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner en tant que délégués au Syndicat d'adduction d'Eau Potable SUD SEGALA :

Délégué titulaire :

M. Lucette CARSAC

Délégué suppléant :

M. Alain FARGUES

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 18 Juin 2020.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 18/06/2020
et publication ou
notification
du 18/06/2020*

Le Maire,
Guy LACOUT.

